

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DEUX MARS DEUX MILLE DIX HUIT

L'AN DEUX MIL DIX HUIT

Le 2 MARS

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Ginette GARNIER, Laurence MEUNIER, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Renée TORRES, et Messieurs, Eric BESSENAY, , Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOU, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Michel LAGIER, Mario SCARNA ;

Pouvoirs :

M Jean Claude Corbin donne pouvoir à M Bernard Romier, Mme Chantal Varagnat donne pouvoir à Mme Renée Torres, M Jacques Meilhon donne pouvoir à Mme Eliane Bertin, M. Patrick Bovet donne pouvoir à M Jacques Forat, Mme Sylvie Jerdon donne pourvoir à Mme Stéfania Flory, M. Jean Luc Duvillard donne pouvoir à M. Mario Scarna jusqu'à son arrivée,

Absent excusé mais non représenté M Eric Pradat

Secrétaire de Séance : M Michel Lagier

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 22

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 6

CONVOCATION EN DATE : 23 février 2018

DATE D'AFFICHAGE : 19 mars 2018

OBJET : Validation du Procès-Verbal du 20 décembre 2017

-----N°2018/06

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 20 Décembre 2017 dont chaque conseiller municipal a été destinataire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

28 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- Approuve le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2017 avec les modifications apportées par les conseillers municipaux.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER,
Maire de Grézieu-la-Varenne

